



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2020-01 du 03 Janvier 2020

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de désigner l'année 2020,

Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,

À

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénonan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

À

Article premier

À

L'année 2020 est désignée « l'année de la pluie de Dana »

À

Frank-Marc

Imperator et Rex